principe touchant notre défense aérienne, or ces déclarations ne sont pas d'usage à cette étape-ci de nos débats.

L'hon. M. Hellyer: Ne pas répondre constitue aussi une déclaration de principe.

L'hon. M. Starr: Qu'est-ce que le député sait des avions?

L'hon. M. Harkness: Monsieur l'Orateur, les déclarations et suppositions du député de Trinity en ce domaine sont presque complètement à côté. Il ferait bien de ne pas fonder ses déclarations sur ces fausses prémisses.

M. l'Orateur: A l'ordre! Je ne sais pas si le ministre répond à un rappel au Règlement, mais il ne semble pas répondre à la question qui lui a été posée.

L'INDUSTRIE

LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—RÉCLAMATIONS CONTRE DES EXPLOITATIONS FORESTIÈRES APPARTENANT À DES AMÉRICAINS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre suppléant. Je m'excuse de ne pas en avoir donné avis. J'ai passé la matinée à travailler à un programme de télévision...

Des voix: La question!

M. Herridge: ...où je donne mes vues sur le drapeau canadien. Peut-être que j'ai chambardé quelque beau plan ou navigué contre courant, je ne sais. Mais voici ma question. Depuis quelques années plusieurs petites exploitations forestières qui appartiennent à des Américains ont fait faillite dans la région de Kootenay et les propriétaires s'en sont allés aux États-Unis en laissant leurs employés et leurs créanciers sans possibilité de recours. La Hilco Lumber Company, qui a déposé dernièrement son bilan, doit de l'argent à des douzaines d'employés, à certains jusqu'à \$900...

Des voix: La question!

M. Herridge: ... et les bandits se sont enfuis aux États-Unis...

M. l'Orateur: A l'ordre! Je crois que comme préambule, c'est un peu long.

M. Herridge: Voici ma question. Le gouvernement songe-t-il à présenter quelque mesure législative qui protégerait les citoyens canadiens contre de pareilles pratiques?

L'hon. Howard C. Green (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je dirais à l'honorable député que cette affaire regarde les tribunaux de la Colombie-Britannique. Il faut s'en remettre de ces cas aux organes judiciaires compétents.

[L'hon. M. Harkness.]

(Plus tard)

M. Herridge: Puis-je poser une question complémentaire? Je ne me suis pas bien fait comprendre. Il s'agit d'une question qui relève du gouvernement fédéral, car les employés en question ont fait déclarer les compagnies en faillite, mais il n'y a personne à qui on puisse remettre l'avis de faillite: tout le monde a disparu. Ne devrait-on pas apporter quelque modification à la loi sur la faillite?

L'hon. M. Green: La loi prévoit la signification par mandataire et la signification à l'étranger. Le député devrait consulter son avocat.

LES COALITIONS

TOWNSHIP DE SCARBOROUGH (ONT.)—À PROPOS DE SOUMISSIONS IDENTIQUES RELATIVES À UNE PROTECTION D'ASSURANCE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, le ministre de la Justice étant absent, je voudrais poser une question à son secrétaire parlementaire. Elle se fonde sur un article de journal paru dans le Globe and Mail du 10 janvier. Cet article signale que le township de Scarborough, à la suite d'un appel d'offres relatif à une protection d'assurance à l'égard de ses bâtiments, a reçu de cinq compagnies d'assurance dont les noms sont mentionnés des soumissions identiques au montant de \$3,665.75. A-t-on porté ce cas à l'attention du ministre ou de son ministère afin que la direction des enquêtes sur les coalitions puisse intervenir?

L'hon. Noël Dorion (secrétaire d'État): Je tiens la question pour préavis et j'en informerai le ministre de la Justice.

LES NATIONS UNIES

LE CONGO—À PROPOS D'UNE DEMANDE PORTANT SUR UN DON DE VIVRES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Hazen Argue (Assiniboïa): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il paraît que l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies a demandé un don de vivres à l'intention de la province du Kasai-Sud au Congo où 200 personnes mourraient chaque jour. Le Canada a-t-il reçu une demande de ce genre et songe-t-il à expédier des denrées excédentaires afin d'empêcher la famine au Congo?

L'hon. Howard C. Green (secrétaire d'État aux affaires extérieures): Cette question est présentement à l'étude au ministère des Affaires extérieures et dans d'autres ministères du gouvernement.